



LCIE



JOURNEE THEMATIQUE ECOLABEL ECOLOGIQUE EUROPEEN



LCIE Bureau Veritas et CODDE (partenaire de la Commission Européenne pour le développement de l'Ecolabel Communautaire) vous présentent :

L'écolabel écologique européen : un moyen de valoriser les exigences d'écoconception



18 février 2010 de 14h00 à 17h00 au LCIE Fontenay aux Roses

Etabli en 1992, l'écolabel européen est le label écologique propre à tous les pays membres de l'Union européenne. L'objectif de cet écolabel est avant tout de promouvoir la mise sur le marché de produits et de services plus respectueux de l'environnement.

Il est délivré, en France, par **AFNOR Certification**, organisme certificateur indépendant. C'est une marque volontaire de certification de produits et services.

Les critères d'attribution du label écologique sont définis par catégorie de produits et prennent en considération l'ensemble du cycle de vie du produit (du choix des matières premières pour sa fabrication jusqu'à sa fin de vie).

Le label écologique communautaire permet à certaines catégories de produits électriques et électroniques de se différencier et de valoriser l'effort entrepris sur la conception du produit en terme de développement durable.

Fabricants, distributeurs, utilisateurs peuvent contribuer à son expansion :

- Les fabricants, en développant des produits répondant aux critères écologiques du label européen ;
- Les distributeurs ou les utilisateurs professionnels, en incluant dans leur cahier des charges fournisseurs des exigences écologiques ;
- Les utilisateurs particuliers, les professionnels, en choisissant des produits éco labellisés.

PROGRAMME

- ❖ En quoi consiste l'écolabel écologique européen ?
- ❖ Le nouveau règlement communautaire : quelles implications pour l'écolabel européen ?
- ❖ Les produits électriques et électroniques couverts par l'écolabel européen.
- ❖ Les travaux en cours sur les machines à laver, les ampoules, les réfrigérateurs et les ordinateurs.
- ❖ Un exemple de synergie entre l'écolabel européen et la Directive ErP sur l'écoconception des produits liés à l'énergie.
- ❖ Discussion sur vos besoins et vos attentes.

Participation :

- Frais de participation : **150€ HT** (soit 179.40 € TTC) à régler par chèque ou par virement à l'ordre du LCIE accompagné du bulletin d'inscription ci-joint



En partenariat avec ECO'TRONICS, les 10 premières entreprises inscrites et éligibles du programme ECO'TRONICS seront dispensées des frais pédagogiques.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à

M^{me} Diana Mouchache T : +33 (0)1 40 95 63 37 - F : +33 (0)1 40 95 54 00
diana.mouchache@lcie.fr

ou

M^{me} Catherine Barbier T : +33 (0)1 40 95 61 93 – F : +33 (0)1 40 95 54 04
catherine.barbier@lcie.fr

LCIE – 33, avenue du Général Leclerc – F-92260 Fontenay-aux-Roses (France)

Date :

Société :

Personne(s) intéressée(s) :

Fonction(s) :

Adresse :

e-mail

Tèl : Fax

Les stages de formation dispensés par le LCIE, établissement conventionné par l'Etat, donnent lieu à une convention de formation (n° de déclaration d'existence : 11 92 00 217 92).